

C.C.A.S de la Commune de Cepoy
Compte-rendu
Réunion du conseil d'administration du lundi 21 mars 2022
A 18H

Présidée par Monsieur Régis GUERIN

PRESENTS : Hervé CLAUSARD, Martine GOFFIN, Valérie FROT, Françoise PEDRA-MEIRA, Corinne VOCANSON, Michèle SCHOULEUR, Brigitte LEVESQUE, Patrick BRIERE, Solange RAT, Sylviane BARZIC

ABSENTS:

Sandra PARODAT
Thierry BEYER
Sylvaine CHARLTON
Robert CHARLTON
Jean-Yves BRIDEL : pouvoir à Martine GOFFIN
Laurence LECOMTE : pouvoir à Martine GOFFIN

Secrétaire de séance : Martine GOFFIN

DÉLIBÉRATIONS

DELIBERATION n° 01

Approbation du compte de gestion 2021 dressé par Mr le Receveur municipal qui reprend les écritures du compte administratif 2021 établi par Le Président.

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION n° 02

Vote du compte administratif 2021

Il est demandé au doyen du conseil, Hervé CLAUSARD, de présenter le compte administratif 2021, établi par le Président, Mr Régis GUERIN.

Section de fonctionnement :

- Dépenses	205.00€
- Recettes	2 774.71€
- Excédent	2 569.71€

Section d'investissement

- Dépenses	0.00€
- Recettes	1 129,25€
- Excédent	1 129,25€

Adoptée à l'unanimité.

Le Président n'a pas pris part au vote.

DELIBERATION n° 3

Affectation des résultats de l'exercice 2021

Suite à l'approbation du compte administratif 2021, il est demandé au conseil d'administration d'affecter le résultat de l'exercice 2021 sur l'exercice 2022.

- Section de fonctionnement (compte 002 recettes)	9 296,37€
- Section d'investissement (compte 001 recettes)	3 906,75€

Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION n° 4

Vote du budget primitif 2022

Suite aux propositions présentées par Le Président et l'adjointe déléguée, il est demandé au conseil d'administration de voter le budget primitif 2022.

Section de fonctionnement	9 796.00€
- Dépenses prévisionnelles	9 796.00€
- Recettes prévisionnelles	500.00€
- Report excédent 2021	9 296.00€
Section d'investissement	4 229.00€
- Dépenses prévisionnelles	4229.00€
- Recettes prévisionnelles	323.00€
- Report excédent 2021	3906.00€

Adoptée à l'unanimité

AFFAIRES SOCIALES

➤ Informations de Martine GOFFIN

La séance est levée à 19h15.